

RENOVLO TOITURE

Peinture décorative pour toitures inclinées
aux résines acryliques en phase aqueuse

- ✓ Bonne résistance aux U.V. et aux intempéries
- ✓ Grande souplesse du film
- ✓ Polyvalence d'emploi
- ✓ Biostatique

Traitements
Particuliers

TOITURE



DEFINITION

Produit de peinture d'aspect satin-velouté, à base de copolymères acryliques en phase aqueuse, destinée à exécuter un revêtement monocomposant à fonction spéciale sur les éléments de couverture en toiture tels que plaques ondulées de fibres ciment, tuiles de béton (ou terre cuite), et plaques de fibres ciment en bardage vertical ou maçonneries diverses de façades.

DOMAINE D'UTILISATION

TRAVAUX : neufs, de rénovation ou d'entretien.

EMPLACEMENT : à l'extérieur ou à l'intérieur.

DESTINATION : protection et décoration des éléments de construction exposés aux intempéries (couvertures, bandeaux, appuis).

CONDITIONNEMENTS ET TEINTES

- Fût de 15 L.
- Livré en blanc et dans la totalité des teintes des nuanciers RENOVLO TOITURE, FAÇADES, DECOCOLOR et RAL.
- Les teintes sont réalisables à la machine à teinter.
- Pour certaines teintes avec Y < 35 %, la technologie Color RSC permet de respecter les exigences du NF DTU 59.1 (nous consulter).

APPLICATION

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes et règles de l'art pour la préparation des supports comme pour l'application.

SUR SUPPORTS CONVENABLEMENT PREPARES :

conformément aux DTU en vigueur ou autre document applicable (cf. DoP - QR CODE) :

- plaques ondulées / profilées en fibres-ciment,
 - petits éléments de couverture inclinés ou verticaux tels que tuiles en béton, "ardoise" en fibres-ciment, tuiles en terre cuite, shingle,
 - éléments de couverture inclinés en feuilles métalliques d'acier galvanisé ou d'aluminium, bruts ou revêtus d'une peinture compatible,
 - parements de béton brut de décoffrage, parements de produits industriels en béton et panneaux-dalles de béton cellulaire,
 - béton ou maçonnerie d'éléments enduits au mortier de liant hydraulique,
 - parements de pierres ou de briques,
 - anciennes peintures compatibles en bon état de conservation et parfaitement adhérentes au support (de l'un des types ci-dessus).
- Supports spécifiques non mentionnés : nous consulter.

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Ne pas changer de numéro de lot sur une même surface.

Ne pas recouvrir certains matériaux neufs avant un an, tels que les plaques en fibres-ciment ondulées ETERNIT (cf. fiches techniques des matériaux de construction).

A défaut d'avoir préalablement vérifié la nature de la finition d'un élément prélaqué, il convient de vérifier l'adhérence au moyen d'un essai par quadrillage ou par traction. Cet essai, pour être significatif, doit idéalement être réalisé après complet séchage de RENOVLO TOITURE (quinze jours minimum).

La température du support métallique devra être au moins supérieure de 3°C à celle du point de rosée pour éviter toute condensation lors de l'application.

En extérieur : ne pas appliquer sur support gelé ou condensant, par température inférieure à 5°C ou supérieure à 35°C, et par humidité relative supérieure à 80 %.

En intérieur : ne pas appliquer par température inférieure à 8°C et par humidité relative supérieure à 70 %.

DILUTION : à l'eau.

Brosse et rouleau : en couche d'impression : 5 à 40 %, en couche intermédiaire : 5 à 10 % et en couche de finition : 0 à 5 %.

Pistolet : 10 à 15 %.

MATERIEL :

- Brosse spéciale acrylique.
- Rouleau polyamide texturé de 12 à 18 mm ou rouleau spécial plaques ondulées.
- Pistolet sans air : buses Ø 19 à 21 millièmes de pouce et filtres de 50 "mesh"/maille.

RENDEMENT SUPERFICIEL SPECIFIQUE :

9 à 10 m²/litre (150 g/m²) et par couche au rouleau.

4 à 5 m²/litre (300 à 400 g/m²) en deux couches croisées au pistolet sans air.

Rendement variable de 20 à 30 % en fonction de l'absorption, du relief des supports et du mode d'application.

TEMPS DE SECHAGE (à 23° C et HR = 50 %) :

Sec en surface : 1 heure.

Sec apparent complet / recouvrable : 12 heures.

NETTOYAGE DU MATERIEL : à l'eau, immédiatement après usage.

NETTOYAGE ET PREPARATION DES FONDS :

conformes au NF DTU 59.1.

A l'extérieur : nettoyage à l'eau, sous pression adaptée, en veillant à recueillir, le cas échéant, les résidus solides entraînés par l'écoulement de l'eau dans un conteneur filtrant pour leur transfert en déchetterie (DIB). S'il s'agit de supports en amiante-ciment (non friables), ces déchets seront néanmoins traités par précaution comme pouvant contenir de l'amiante (DIS).

Mousse et moisissures : traitement préventif et curatif avec le décontaminant FONGIMUR sans rinçage (cf. fiche descriptive).

RENOVLO TOITURE

MODE D'APPLICATION	Sur fonds bruts	Sur fonds de peinture en bon état de conservation	Sur points de fixation des plaques métalliques de couverture après élimination des traces de corrosion	
			Supports ferreux	Supports non ferreux
Impression ⁽¹⁾	PLEXIFILM E ou S dilué ou RENOVL TOITURE dilué	RENOVL TOITURE	primaire anticorrosion GLYCOPRIM'FER	primaire d'accrochage GALVAPLAST 2000
Intermédiaire / Finition	2 couches de RENOVL TOITURE ⁽²⁾	1 à 2 couches de RENOVL TOITURE ⁽²⁾	2 couches de RENOVL TOITURE ⁽³⁾	

Il est impératif de consulter les Fiches Descriptives des Produits cités ci-dessus avant mise en peinture.

⁽¹⁾Impressions recommandées. Autres impressions possibles (nous consulter). ⁽²⁾Ou deux couches croisées au pistolet airless. ⁽³⁾Pour les bardages en façade, préférer RENOVL BARDAGE.

CARACTERISTIQUES D'IDENTIFICATION

APTITUDE A L'USAGE :

Fonction générale : produit de construction faisant l'objet d'une déclaration de performances "DoP" (cf. QR CODE ci-après), conformément à la spécification technique harmonisée retenue pour son marquage CE selon l'usage prévu (cf. encadré ci-dessous).

Fonction particulière par référence aux normes et/ou spécifications applicables ou à paraître :

- insensibilité à l'eau,
- bonne tenue du feuil aux agressions de l'environnement (revêtement biostatique selon les règles applicables),
- apporte une couleur uniforme au support,
- stabilité de la couleur.

IDENTIFICATION :

- Classement normalisé : **G₃E₃S₁V₂W₃A₀C₀** (classement français D2)
- **Caractérisation selon NF T 36-005** : Famille I - 7b₂.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Extrait sec :

En poids : 63,2 ± 2,0 %.

En volume calculé : 46,4 ± 2,0 %.

Masse volumique : 1,46 ± 0,05 kg/dm³ (en blanc).

Point d'éclair : non inflammable, produit en phase aqueuse.

Présentation en pot : produit épais.

Aspect du feuil sec :

Satin-velouté. Indice de brillant à 60° = 11.

Conservation : 12 mois en emballage d'origine non ouvert, stocké à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

Contrôle qualité : cf. DoP (QR CODE ci-après).

HYGIENE ET SECURITE / SANTE ET ENVIRONNEMENT

Sécurité en cas d'incendie : classement conventionnel de réaction au feu M1 sur support non isolant classé M0 (selon arrêté du 21 novembre 2002).

Fiche de Données de Sécurité : accessible sur le site www.soframap.com ou www.quickfds.fr.

Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire : en préparation.

* **Emissions dans l'air en intérieur** : information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions), selon décret n° 2011-321 du 23 mars 2011 : classement A+.

COV (Directive 2004/42/CE et arrêté français du 29 mai 2006) : valeur limite UE pour ce produit (cat. A/i) : 140 g/l. Ce produit contient max 45 g/l COV.

AUTRES INFORMATIONS

Référentiels d'emploi, durée de vie, entretien, stockage, déchets: cf. DoP (QR CODE ci-après).

Cf. QR CODE pour les DoP / FDES / FDS spécifiques du produit (ce produit, de construction et de décoration, destiné exclusivement à des professionnels du BTP et non à la vente au consommateur. Cf. CGE ci-dessous, dont les caractéristiques environnementales et sanitaires sont déposées sur la base INIES/CSTB - en préparation, ne nécessite pas de déclaration environnementale supplémentaire déposée sur le site gouvernemental en application du décret n° 2013-1264 du 23 décembre 2013).

CONDITIONS GENERALES D'EMPLOI "CGE"

Ces conditions sont annexées à la déclaration des performances du ou de chaque produit de revêtement concerné dont la consultation est obligatoire (version papier sur demande), et qui permet de vérifier que la présente fiche correspond bien à son édition la plus récente : cf. QR CODE ou le site www.soframap.com.

Date de création : octobre 1996
Date de révision : novembre 2016
Indice de révision : 10



  <p style="font-size: small;">DoP n°S13169_1_2 RENOVL TOITURE</p>
<p>ALLIOS - SOFRAMAP 2648, RD 6007 F 06270 VILLENEUVE-LOUBET</p>
<p>13 EN 1504-2 Systèmes de protection de surface Revêtement</p>
<p>Cf. QR CODE ci-dessus pour consulter la DoP référencée donnant les caractéristiques essentielles du produit (copie papier sur demande), avec ses documents d'accompagnement, le tout consultable aussi sur le site www.soframap.com.</p>

